

Diplôme préparé :

Certificat de **Matelot**

C'est le niveau minimum requis pour pratiquer sur un bateau de pêche professionnelle.

Le diplôme permet l'accès à l'emploi sur un bateau de Pêche. Après un temps de navigation de 6 mois, il permet également l'accès à la formation au brevet de Capitaine 200.

La recherche d'une entreprise

Vous devez **démarcher les professionnels** pour obtenir un contrat de professionnalisation. Lors de votre prospection, vous devrez être muni des informations sur l'alternance (conditions financières, rythme scolaire, salaire,...) et d'une présentation de la formation. Vous devrez aussi être capable d'expliquer vos motivations.

Cap Avenir peut vous aider en transmettant à ses partenaires votre dossier de candidature. Pour cela, merci de nous faire parvenir CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

cap.avenir@orange.fr



Le contrat de
professionnalisation :
une qualification, un emploi

Matelot à la Pêche

Le plus court chemin
vers l'emploi....

le contrat de professionnalisation

Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes :

Vous voulez :

- apprendre un métier et trouver votre place dans une entreprise
- acquérir une qualification reconnue
- réussir une insertion ou réinsertion professionnelle

Mode d'emploi

■ **Vous devenez salarié/e** d'une entreprise: vous signez un contrat de travail, de 6 à 12 mois, voire plus dans certains cas.

■ **Vous percevez un salaire** pendant toute la durée du contrat. Votre rémunération varie entre 55% et 100% du SMIC, selon votre âge et votre niveau d'études.

■ **Vous alternez des périodes en entreprise et au lycée maritime** pour acquérir et mettre immédiatement en pratique de nouvelles compétences. La formation représente 7 à 8 semaines.

■ **Un tuteur vous accueille**, vous guide au sein de l'entreprise et vous transmet son savoir-faire.

Le contrat de professionnalisation

Vous permet de travailler sur un bateau de pêche et de vous former au Lycée Maritime de Paimpol. C'est un vrai partage des apprentissages.

Conditions de rémunération			Salaire Brut
26 ans et plus		SMIC	1 480.30 €
21-25 ans	Niveau BAC	80% du SMIC	1 184.24 €
	Autres	70% du SMIC	1 036.21 €
Moins de 21 ans	Niveau	65% du SMIC	962.20 €
	Autres	55% du SMIC	814.17 €

Rythme de l'alternance

■ Périodes embarquées :

Du 28/09/2017 au 05/11/2017

Du 04/12/2017 au 07/01/2018

Du 03/02/2018 au 17/03/2018

■ Périodes de cours :

Du 18/09/2017 au 27/09/2017

Du 06/11/2017 au 03/12/2017

Du 08/01/2018 au 02/02/2018

